

Le 09 novembre 2015

## Détail des propositions

### Régionales 2015 : l'ARDSL fait des propositions aux candidats

Les prochaines élections les 6 et 13 décembre prochain vont permettre aux Haut-Savoyards d'élire leurs représentants à la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une de ses principales compétences étant la définition et le financement de l'exploitation et de l'infrastructure des trains régionaux, le choix de soutenir le développement du ferroviaire est capital :

- ✓ Parce que le train est essentiel pour amener le tourisme, secteur économique vital pour le Département
- ✓ Parce que le train est un transport du quotidien pour des milliers de Haut-Savoyards
- ✓ Parce que le train permet de réduire la pollution, avec un réseau totalement électrifié.

Nous proposons à chacun des candidats tête de liste d'être visionnaires et de défendre le développement du train en Haute-Savoie en s'engageant sur 6 propositions majeures :

#### 1) Augmenter le nombre de trains avec un train toutes les heures en pointe et le week-end sur l'Étoile de la Roche (St-Gervais/Annecy/Genève-Annemasse).

Avec 780 000 habitants, la Haute-Savoie est le deuxième département le plus peuplé d'Auvergne-Rhône-Alpes<sup>1</sup>. La Haute-Savoie est le département dont la croissance démographique est la plus forte.

La Haute-Savoie est restée à l'écart du saut d'offre déployé dans le reste de la Région Rhône-Alpes lors de la mise en œuvre du cadencement en décembre 2007. Des trains ont même été supprimés en Haute-Savoie en décembre 2011 (sous prétexte d'une pénurie de matériel) et n'ont toujours pas été rétablis. 8 ans après le cadencement, le réseau ferroviaire haut-savoyard demeure sous-utilisé avec 40% de trains en moins que dans la Loire<sup>2</sup> (qui compte 771 000 habitants).

Des besoins basiques ne sont actuellement pas couverts :

- L'aller-retour de journée en train à Paris n'est plus possible depuis la vallée de l'Arve.
- L'aller-retour à Lyon n'est pas facilité depuis la vallée de l'Arve, le Chablais et le Genevois avec une rupture de charge systématique à Bellegarde (hormis les samedis d'hiver et le seul aller-retour direct par jour).
- Le trajet Annecy – Lyon est pénalisé du lundi au vendredi par des périodes de 3h sans train, alors que les autres villes comparables (Chambéry et Valence) ont des trains toutes les heures pour Lyon.
- L'aller-retour de journée ou de demi-journée entre Annecy et Annemasse n'est pas facilité avec seulement des trains toutes les 4h du lundi au vendredi (avec aucun train le soir au départ d'Annemasse pour Annecy entre 16h33 et 20h33).
- Aucun train au départ d'Annecy vers La Roche entre 11h32 et 13h32 (alors que la quasi-totalité des lignes de Rhône-Alpes ont au moins un train entre midi et 13h).
- Un aller-retour le week-end entre Annecy et Annemasse est pratiquement impossible. Aucun train ne part d'Annemasse pour Annecy entre le samedi 12h33 et le dimanche 16h33. Aucun train ne part d'Annecy pour Annemasse entre le samedi 14h32 et le dimanche 18h32.
- Les déplacements liés aux loisirs le samedi entre Annecy et la vallée de l'Arve ne sont guère possibles, puisque le dernier train régional pour Annecy part de Saint-Gervais à 15h04 et qu'il n'y a aucune desserte pour La Roche et la vallée de l'Arve au départ d'Annecy après 17h32.
- La liaison entre Annecy et le Chablais est compliquée, sans train direct (sauf le dimanche à 17h15 au départ d'Evian et le vendredi à 20h32 au départ d'Annecy).

- Des fréquences insuffisantes aux heures de pointe avec seulement un train par heure aux heures de pointe entre Annecy et La Roche, comme entre La Roche et Saint-Gervais.
- Il n'est pas possible de quitter Annecy en train régional après 19h37 (sauf le vendredi et le dimanche).

Dans le même temps, le trafic autoroutier a augmenté de 30% depuis 2010 selon le groupe Area, qui réclame désormais la mise à 2\*3 voies des tronçons les plus fréquentés.

L'ARDSL propose que la nouvelle Région rééquilibre et développe l'offre ferroviaire en Haute-Savoie sans attendre la mise en service du *Léman Express* prévue fin 2019, avec des mesures urgentes :

- Dès l'été 2016 des trains supplémentaires entre Annecy et Annemasse.
- Dès le service 2017 : une offre comprenant aux heures de pointe au moins un train par heure et par sens sur toutes les lignes du département (avec des renforts à 2 trains par heure sur Annecy, la vallée de l'Arve et le Chablais), 3 allers-retours directs entre Annecy et le Chablais et des trains supplémentaires entre Annecy et Lyon.

**2) Garantir l'arrivée du *Léman-Express* en 2019 avec des trains directs Annecy-Genève, Annecy-St Gervais, Evian-Genève et St Gervais-Genève toutes les 30 minutes en heure de pointe et un train par heure le week-end et le soir**

L'ARDSL demande aux candidats aux régionales 2015 de s'engager sur le niveau d'offre ferroviaire en Haute-Savoie lors du lancement du *Léman Express* fin 2019 avec un cadencement horaire y compris le soir et le week-end, des trains directs Annecy – Genève toutes les heures et des correspondances optimisées à Annemasse et La Roche permettant aux heures de pointe 2 relations par heure entre Annecy, La Roche, Saint-Gervais, Annemasse, Evian et Genève.

Par rapport à l'offre en vigueur au service 2015, le projet promet une hausse de l'offre ferroviaire de :

- + 60% sur la ligne Annemasse – Bellegarde (16 AR au lieu de 10)
- + 44% sur la ligne Annemasse – Evian (23 AR au lieu de 16)
- + 86% sur la ligne Annemasse – La Roche (26 AR au lieu de 14)
- + 40% sur la ligne La Roche – Saint-Gervais (21 AR au lieu de 15)
- + 55% sur la ligne La Roche – Annecy (17 AR au lieu de 11)

Ce saut d'offre s'annonce déterminant pour la Haute-Savoie. Cependant la Région Rhône-Alpes refuse désormais de créer des trains supplémentaires et procède même à des diminutions de dessertes. La raison est le manque de maîtrise des coûts de production par l'opérateur SNCF (la hausse de la contribution régionale est largement supérieure à l'inflation) et la réduction des dotations de l'État. Notre crainte est donc d'avoir une Région incapable de financer le *Léman Express* dans son intégralité et de développer des dessertes en cars au lieu du train le soir ou le week-end. L'ARDSL demande donc aux candidats d'explicitier les financements nouveaux qu'ils vont activer pour augmenter de 50% l'offre ferroviaire en Haute-Savoie (fonds frontaliers, hausse des tarifs, hausse de la fiscalité, écotaxe, co-financement de l'offre du *Léman Express* par le canton de Genève...)

**3) Rabattre les cars du département sur les trains électriques dès 2017 (reprise des services interurbains par la Région) et supprimer les doublons sur route.**

La loi Notre transfère à la Région Auvergne-Rhône-Alpes la gestion des cars Lihsa (assurée par le CD74) au 1er janvier 2017. L'offre routière départementale sera intégrée à l'offre régionale TER. C'est l'occasion à saisir pour supprimer ou repenser les lignes en doublon (lignes T72/T73 Annecy-la-Roche-Annemasse ou T74 St-Gervais-Genève) pour développer certaines lignes (comme Annecy – Albertville) et pour créer de nouvelles lignes en rabattement sur les gares (desserte du CHAL, des stations, de La Balme-de-Sillingy, de Douvaine, Vallée du Giffre sur Marignier...)

**4) Moderniser intégralement l'Etoile de la Roche (Annecy-La Roche-St Gervais) et la ligne Aix-Annecy pour améliorer les dessertes TGV et TER.**

L'attractivité du train passe aussi par sa capacité à être fréquent et rapide. La Haute-Savoie souffre encore d'avoir uniquement des voies ferrées en voie unique et parfois non modernisées. Alors que nous sommes vigilants au démarrage des travaux sur Aix-Annecy, rien n'a encore été lancé sur Annecy-la Roche-St-Gervais. Cette ligne sera d'ailleurs la seule à ne pas avoir été modernisée en 2020. Il y a donc urgence à reprendre les études des JO Annecy 2018 pour doubler certaines sections et installer une signalisation ferroviaire moderne. L'enjeu est de gagner 15 minutes sur Annecy-Genève et 20 mn sur St-Gervais-Annecy. En outre, cela permettra de rajouter des trains supplémentaires.

**5) Rouvrir la ligne sud-lémanique Evian-St Gingolph pour les pendulaires et le tourisme (prolongement du Léman Express).**

Alors que le tourisme est un enjeu majeur pour la Haute-Savoie, la réouverture des 18 Km de cette ligne permettra de réaliser des tours du Léman et du Mont-Blanc. Elle permettra aussi d'offrir une alternative solide aux milliers de frontaliers chablaisiens qui se rendent chaque jour travailler en Valais et sur Montreux et Vevey. A noter que le matériel est déjà acheté par la Suisse et que les dessertes seront un prolongement naturel du *Léman Express*.

**6) Rétablir les trains longue distance Evian-Valence et St Gervais-Lyon par Annecy, améliorer les correspondances TGV et exiger le maintien du train de nuit Paris-St Gervais – essentiel pour les courts séjours et les saisonniers -.**

Le recul sans précédent des dessertes grandes lignes sur le département est un sujet essentiel pour conserver son attractivité touristique. Que ce soit par la disparition de certains train classiques (St-Gervais-Nice, St-Gervais-Hendaye) ou l'appauvrissement des correspondances TGV à Annecy et Bellegarde<sup>3</sup>, la mobilisation pour sauver le train de nuit (menacé de suppression mi-2016) et les connexions vers le sud de la France est nécessaire et urgente.

Une conférence de presse aura lieu fin novembre et une page internet dédiée « Qui veut être Visionnaire ? » annonceront les candidats qui défendent pour le train en Haute-Savoie.

ARDSL - Association Rail Dauphiné Savoie Léman  
37 avenue de Genève – F-74000 Annecy - [www.ardsl.org](http://www.ardsl.org)

Contact : Claude Brasier, Président, 06 62 21 30 69 / [claudе.brasier@ardsl.org](mailto:claudе.brasier@ardsl.org)

<sup>1</sup> Sans compter la Métropole de Lyon, la Haute-Savoie est le département le plus peuplé après l'Isère

<sup>2</sup> Etude comparative des dessertes TER entre Loire et Haute-Savoie : page 14 à 17 du document

[http://www.ardsl.org/petition/ARDSL\\_Inspire%20Petition\\_DOSSIER.pdf](http://www.ardsl.org/petition/ARDSL_Inspire%20Petition_DOSSIER.pdf)

<sup>3</sup> Communiqué ARDSL sur Lyria 2016 : [http://www.ardsl.org/lignes/geneve-lyon/ARDSL\\_CommPresse\\_SuppressionTGV\\_oct15.pdf](http://www.ardsl.org/lignes/geneve-lyon/ARDSL_CommPresse_SuppressionTGV_oct15.pdf)